

NON AU LICENCIEMENT NON A LA SUSPENSION DU TRAITEMENT ABROGATION DU PASS SANITAIRE OUI AUX RECRUTEMENTS STATUTAIRES A HAUTEUR DES BESOINS

Avec son "pass sanitaire", le gouvernement s'en prend une fois de plus aux travailleurs en ciblant notamment les soignants.

Avec le "pass sanitaire", il instaure un délit qui conduit à la suspension du salaire et au licenciement, atteintes inédites et intolérables au code du travail et au statut de la fonction publique.

À la DGFIP, d'ores et déjà, les agents des trésoreries hospitalières implantées en milieu hospitalier sont immédiatement concernés.

Dans le même mouvement il prend des mesures visant à faire baisser les allocations chômage et à relancer sa contre-réforme des retraites.

Aux Finances publiques, les restructurations, les suppressions de postes, les recrutements de contractuels en lieu et place de titulaires se poursuivent. Dans notre département les suppressions d'emplois ont créé un sous-effectif tel qu'en plein été les collègues de deux services (SIE Suresnes et CDIF) avec les syndicats ont organisé leur délégation pour aller demander des agents à la direction.

Alors est-il étonnant qu'en instaurant le "pass sanitaire" le gouvernement cherche à opposer les vaccinés aux non vaccinés ? Diviser pour mieux régner, la ficelle est bien connue. Les dispositifs rendant plus difficile la possibilité pour les travailleurs de se réunir, la charge du ministre Olivier Véran contre le droit de grève, les atteintes au droit de manifester, les procès contre les syndicalistes complètent le tableau. Désarmer la colère et les mobilisations qui montent contre sa politique toujours plus favorable aux intérêts du grand patronat et des plus fortunés, voilà l'objectif du gouvernement avec le "pass sanitaire".

Force est de constater que ce gouvernement depuis le début ne donne pas les moyens suffisants afin de protéger toute la population.

À chaque étape il a menti à la population sur les masques, les tests, les vaccins. Il a diffusé les avis les plus contradictoires et continue avec le "pass sanitaire" : pas besoin de pass pour les transports en commun et les TER, pas besoin de pass pour les agents qui contrôlent le pass, pass pour aller au restaurant mais pas pour fréquenter les restaurants d'entreprises ...

Ce gouvernement a continué de fermer les lits de réanimation dans les hôpitaux qui en ont manqué et continuent d'en manquer gravement. Enfin les vaccins ne sont pas diffusés en quantité suffisante à tous ceux qui voudraient se faire vacciner.

Pour ce gouvernement une chose compte : remettre au travail un maximum de travailleurs.

Nous disons c'est ce gouvernement qui est responsable et non les soignants non vaccinés ! Nous refusons la division entre les collègues vaccinés et non vaccinés.

Ensemble revendiquons:

- Abrogation de la loi de « gestion de crise sanitaire » qui instaure le « pass sanitaire » ;
- Aucun licenciement, aucune suspension de contrat ni de retenue de salaire, aucune sanction disciplinaire;
- Abrogation de la réforme de l'assurance chômage ;
- Retrait de la réforme des retraites :
- Arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations ;
- Recrutement à hauteur des besoins dans le respect du statut (au SIE de Suresnes les collègues revendiquent ainsi 7 agents en plus)!